

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 16/03/2015	Dossier complet le 20/03/2015	N° d'enregistrement 2015-0132

1. Intitulé du projet

SCAPARTOIS 2020 - Tranche 2
Construction de deux palettières de grande hauteur
et de la cellule 13

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une environnementale	Les cellules 4 et 5 existantes seront démolies pour être remplacées par deux futurs palettières permettant un stockage à grande hauteur. La surface démolie sera de 13 000 m ² tandis que la superficie reconstruite sera de 12 420 m ² : 2 palettières de 5 620 m ² chacune et un couloir technique de 1 280 m ² . La cellule 13 sera créée : il s'agira d'un quai sec développant 3 950 m ² . Enfin, un bloc à usage de bureaux et de locaux sociaux spécifiques aux futurs palettières sera érigé pour une superficie totale de 710 m ² sur deux niveaux. Le bilan de superficie construite sera donc de 12 420 m ² + 3 950 + 710 = 17 080 m ² . Cette nouvelle superficie est celle de la tranche 2 du projet "SCAPARTOIS 2020". La tranche 1 de ce projet a fait l'objet d'un permis de construire et d'un porter à connaissance ICPE, tous deux déposés fin 2014, et aussi d'un examen au cas par cas car la superficie créée était de 22 906 m ² . En réponse, l'autorité environnementale nous avait dispensé de la réalisation d'une étude d'impact. En conclusion, le projet "SCAPARTOIS 2020" sera à

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La tranche 2 de "SCAPARTOIS 2020" débutera par la déconstruction des cellules existantes 4 et 5. L'espace libéré sera récupéré pour y bâtir deux palettières de grande hauteur dénommés HBW sur les plans joints à la présente. La hauteur de stockage dans ces palettières sera de 32 mètres ; la hauteur à l'acrotère sera de 33,50 mètres. Parallèlement à la construction des palettières, un nouveau quai sec, dénommé cellule 13, sera érigé dans le prolongement des cellules 11 et 12. Il développera 3 950 m². Un couloir technique sera aménagé entre les palettières et les cellules 1 et 6 qui seront adjacentes. Sa superficie sera de 1 280 m². Un bloc bureaux/locaux sociaux destiné au personnel assurant l'entretien et la maintenance dans les palettières sera construit dans l'angle formé par les cellules 1 et 6. L'activité réalisée sera uniquement du stockage dans les deux palettières et uniquement des réceptions et expéditions dans la cellule 13. A noter que le stockage dans les palettières sera entièrement automatisé. Les voies de circulation, accès et parking ne seront pas modifiés lors de la tranche 2.

4.2 Objectifs du projet

Depuis quelques temps, la SCAPARTOIS a engagé une réflexion de mise à niveau de son infrastructure logistique vu sa forte croissance, tant en volumes qu'en nombre de points de livraisons. Pour répondre à ses besoins, elle souhaite inscrire sa stratégie sur une mutation de son exploitation en plusieurs phases qui s'étaleront sur plusieurs années, selon l'avancement des réflexions et l'évolution réelle de son activité. Comme rappelé ci-avant, la tranche 1 a fait l'objet d'une procédure administrative qui s'est tenue en fin d'année 2014 et début d'année 2015. Les travaux liés à cette tranche ont débuté.

La tranche 2, objet de la présente demande d'examen, a pour but d'augmenter la capacité de stockage de l'établissement tout en renforçant ses performances en préparation de commandes, d'où le choix d'un stockage automatisé. Le nouveau quai offrira quant à lui plus de souplesse dans la réception et l'expédition des marchandises en augmentant le nombre de portes à quai disponibles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'évolution du site sera la suivante :

- déconstruction des cellules 4 et 5 existantes totalisant 13 000 m²
- construction des deux palettiers
- construction d'un quai sec de 3 950 m² dénommé cellule 13, communiquant avec le palettier le plus proche et le quai sec dénommé cellule 12
- construction d'un couloir technique de 1 280 m² entre les palettiers et les cellules 1 et 6 existantes
- construction d'un bloc bureaux/locaux sociaux de 710 m² en R+1 dans l'angle formé par les cellules 1 et 6
- déplacement des cuves sprinkler se trouvant sur la future emprise de la cellule 13 dans l'angle Sud-est du site

Un permis de construire et un dossier ICPE seront déposés vers mi-2015. La fin des procédures administratives est prévue environ un an plus tard, soit mi 2016. Les travaux pourront alors débuter, leur achèvement étant prévu en 2018.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lorsque les travaux seront achevés, la modification la plus perceptible sera le paysage. En effet, les palettiers seront hauts de 33,50 mètres (au lieu de 13 mètres aujourd'hui pour les cellules 4 et 5) et un nouveau quai sera construit. Le nombre de PL n'augmentera pas et leur circulation ne sera pas modifiée. Le volume d'eaux pluviales collecté sera identique puisque les nouvelles superficies de toiture succéderont à des toitures (palettiers et couloir technique à la place des cellules 4 et 5) et à de la voirie (toitures du quai 13 et bloc bureaux/locaux sociaux à la place de voirie).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La tranche 2 du projet "SCAPARTOIS 2020" fera l'objet d'un permis de construire et d'un dossier ICPE intégrant l'étude d'impact de l'ensemble de l'établissement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli pour savoir si une étude d'impact doit être jointe au dossier de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
1/ superficie foncière à l'issue de la tranche 1 de "SCAPARTOIS 2020"	210 379 m ²
2/ superficie bâtie après tranche 1 de "SCAPARTOIS 2020"	85 000 m ² environ
3/ superficie bâtie ajoutée avec la tranche 2 de "SCAPARTOIS 2020"	4 080 m ²
4/ superficie bâtie à l'issue de la tranche 2	89 080 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

6 rue Nicéphore NIEPCE
ZI ARRAS Est
62217 TILLOY LES MOFFLAINES

Coordonnées géographiques¹

Long. 68 ° 68 ' 57 " 74

Lat. 702 ° 10 ' 90 " 53

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

arrêté d'autorisation d'exploiter du 07/11/2011 référencé
DAGE/BFUP/IC-GM-n°2011-241

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols utilisés pour bâtir les palettières, le futur quai, le couloir technique et le bloc bureaux/locaux sociaux sont occupés par les cellules existantes 4 et 5 et par une voirie lourde.
La tranche 2 de "SCAPARTOIS 2020" ne consommera aucun espace agricole ou naturel.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Tilloy les Mofflaines approuvé le 08/02/2008 et modifié le 10/12/2010. Le règlement applicable est celui de la zone UE.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les constructions prévues en tranche 2 auront lieu dans le périmètre de notre établissement actuel. Nous n'avons pas eu à déplorer de pollution accidentelle depuis le début de notre exploitation.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consommation d'eau potable n'augmentera pas, notre effectif restant le même.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les PL transitant sur notre site sont des sources mobiles de bruit. Une étude acoustique, intégrant une simulation des niveaux de bruit émis par l'établissement lorsque le projet "SCAPARTOIS 2020" sera achevé, est en cours de réalisation. Cette étude acoustique sera jointe au dossier ICPE.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les surfaces construites seront étanches mais elles remplaceront des surfaces déjà étanches. Le volume d'eaux pluviales collecté sera en conséquence identique lors des épisodes pluvieux. Ce volume sera géré comme actuellement : infiltration et rejet dans le réseau public en cas de surverse consécutive à de fortes précipitations.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production de déchets restera similaire à celle d'aujourd'hui.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que la tranche 2 de "SCAPARTOIS 2020" ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact car elle se déroulera au sein de notre établissement actuel, à un emplacement ne présentant aucune sensibilité environnementale.

Excepté le paysage qui sera modifié (cf. perspective jointe), la tranche 2 ne modifiera aucun de nos impacts actuels. Enfin, une étude d'impact relative à l'ensemble de l'exploitation, intégrant les tranches 1 et 2 de "SCAPARTOIS 2020", sera jointe au dossier ICPE déposé en préfecture en même temps que le permis de construire relatif à la tranche 2.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Perspective de l'établissement à l'issue de "SCAPARTOIS 2020"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

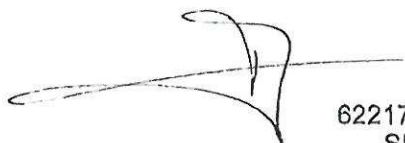
Fait à

TILLOY LES MOFFLAINES

le,

16/03/2015

Signature

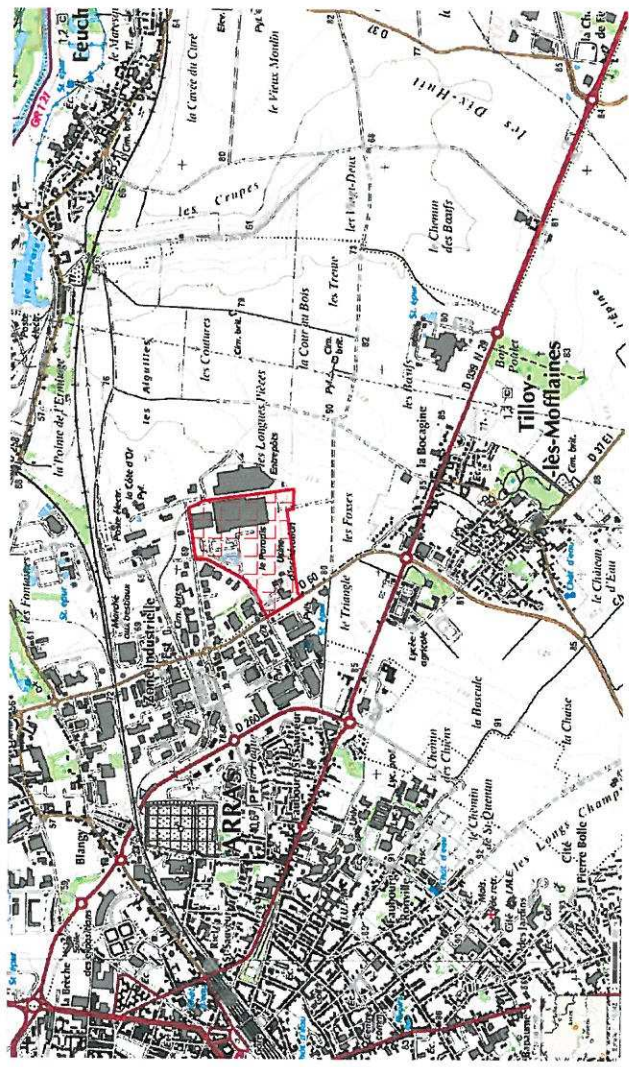


SARL TILLOY
Rue de Niepce
ZI ARRAS EST
62217 TILLOY LES MOFFLAINES
SIRET 379 843 782 00010

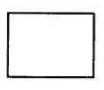
EXTENSION DU SITE DE SCAPARTOIS
Rue de NIEPCE - ZI N°4 ARRAS EST
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DE SITUATION



DEMANDEUR



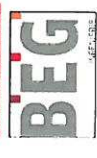
SARL TILLOY
6, rue Nicéphore NIEPCE
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

ARCHITECTE



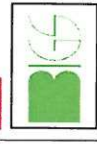
S.A.G.L.
GALLAIS - LAMTEZ Architectes Associés
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS
Tel +33 (0)1 56 54 33 99
www.sag.net

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR



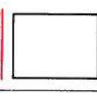
B.E.G. INGENIERIE
rue Henri POINCARE
BP 6215
46062 ORLEANS cedex 2
+33 (0)2 38 51 56 22

I.C.P.E.



BIGS
22, rue DELAMBRE
75014 PARIS
+33 (0)1 40 52 53 05

B.C.-SPS



QUALICONSULT
Les Mirrors du Lac
377, rue Jules GUESSE
59660 VILLENEUVE D'ASCQ
+33 (0)1 07 00 00 00



EMPRISE FONCIERE PROJET SCAPARTOIS

AFFAIRE 1448

ECH. : 1/25000

PC1

DATE : 14/10/2014

DESSIN PAR : NB

VERIFIE PAR : -

PHASE PC

INDICE



PC7 - 1



PC7 - 2

PC7 - (REPERAGES SUR PC2-2)

PC7 - 3



PC7 - 4



EXTENSION DU SITE DE SCAPARTOIS
Rue de NIEPCE - ZI N°4 ARRAS EST
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENVIRONNEMENT PROCHE

PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN

DEMANDEUR



SARL TILLOY
6, rue Nicéphore NIEPCE
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

ARCHITECTE



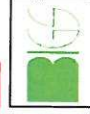
S.A.G.L. ARCHITECTES ASSOCIES
GAULOG - LANTEZ
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS
Tél. + 33 (0)1 56 54 33 99
www.sagp.fr

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR



B.E.G. INGENIERIE
rue Henri POINCARE
BP 8215
45052 ORLEANS cedex 2
+33 (0)2 38 61 36 22

I.C.P.E.



BIGS
22, rue DELAMBRE
75014 PARIS
+33 (0)1 40 52 53 05

B.C.-SPS



QUALICONSULT
Les Mirrors du Lac
377, rue JAMES GUESDE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
+33 (0)1 00 00 00 00

AFFAIRE 1448

ECH. : 1/25000

PC7

DATE : 14/10/2014

DESSIN PAR : NB

PHASE PC

INDICE =

VERIFIE PAR : -

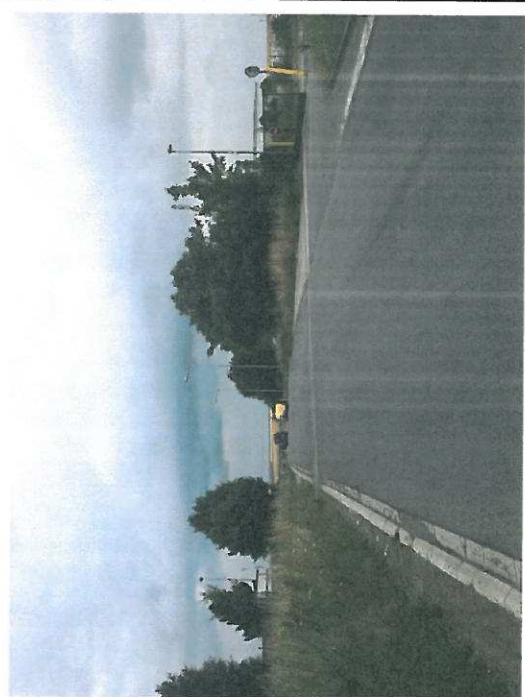


PC8 - 2



PC8 - 1

PC8 - (REPERAGES SUR PC2-1)



PC8 - 4



PC8 - 3

EXTENSION DU SITE DE SCAPARTOIS
Rue de NIEPCE - ZI N°4 ARRAS EST
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PAYSAGE LOINTAIN

TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN

DEMANDEUR



SARL TILLOY
6, rue Nicéphore NIEPCE
62217 - TILLOY LES MOFFLAINES

ARCHITECTE



S.A.G.L. ARCHITECTES
GALLOS - LANTZ Architectes Associés
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS
T4 - +33 (0)1 56 54 33 99
www.sagi.net

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR



B.E.G. INGENIERIE
rue Henri PONCARE
BP 6215
46002 ORLEANS cedex 2
+33 (0)2 38 51 56 22

I.C.P.E.



BIGS
22, rue DELAMBRE
75014 PARIS
+33 (0)1 40 52 53 05

B.C.-SPS



QUALCONSULT
Les Mirails du Lac
377, rue Jules GUESDE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
+33 (0)1 00 00 00 00

AFFAIRE 1448

ECH. : 1/25000

DATE : 14/10/2014

DESSIN PAR : NB

VERIFIE PAR : -

PHASE PC

PC8

INDICE =

